

LA CHARTE DU JOUEUR

IMPORTANT, tout(e) licencié(e) a lu et accepté cette charte

Porter les couleurs de l'ASCCL est un signe de fierté et implique des droits et des devoirs. Au travers de cette charte, en tant que joueur de l'ASCCL, je m'engage de par mon adhésion au club, à l'approbation de ses statuts ainsi qu'à adhérer à ses valeurs et à ses principes : **(A DEFINIR AVEC TOI ET OU L'ENSEMBLE DU COMITE DIRECTEUR)**

ASSIDUITE SPORTIVITE COMBATIVITE CONFIANCE EN SOI LOYAUTE

Cotisation : Je m'engage à régler ma cotisation le jour de l'assemblée générale **(Date à définir.....)** au cas contraire je m'expose à ne pas être accepté aux entraînements et aux matchs. En cas de difficultés financières, je peux répartir mon règlement en 3 versements sur les mois de septembre, octobre et novembre.

Maillot du club : Je respecte les tenues appartenant au club et m'engage à porter celle-ci lors des compétitions.

Vestiaires : Je respecte les locaux en gardant le vestiaire propre. Je dégrasse mes chaussures avant d'y entrer, j'utilise les poubelles, je le nettoie, ne laisse rien traîner avant de le quitter. (On récupère trop souvent des caleçons, chaussettes, gants, crampons, shampoing, gel de douche....)

Matériels : Je prends soin du matériel qui est mis à ma disposition (ballons, chasubles.)
Présence, retard, absence : La ponctualité et l'assiduité sont 2 valeurs indispensables et nécessaires au bon fonctionnement d'un groupe. Le respect de ces valeurs démontre ma volonté de contribuer au succès de mon équipe. Je dois prévenir mon encadrant en cas de retard, d'absence que ce soit pour un entraînement, 1 match, 1 tournoi....

Entraînement : Je m'engage à arriver suffisamment tôt aux vestiaires pour me préparer avant le début de la séance d'entraînement et être à l'heure sur le terrain pour démarrer la séance. A la fin de chaque entraînement, je m'engage à participer au rangement du matériel. Malheureusement c'est souvent les mêmes joueurs qui participent.

Encadrement : L'éducateur est le seul habilité à composer l'équipe, son choix doit être respecté. J'applique et respecte les décisions et choix de mon entraîneur. Je dois respecter dirigeants, éducateurs et membres du comité qui me consacrent du temps.

Comportement : Tout joueur de l'ASCCL se doit d'entrer sur le terrain pour faire son maximum non pour lui-même mais pour l'équipe. Il doit le faire en respectant certaines valeurs et contribuer à la bonne image du club.

Arbitre et règles du jeu : Je me dois de respecter l'arbitre, je m'adresse à lui avec politesse, j'accepte ses décisions sans contester, ni le toucher.

Si je reçois un avertissement pour contestation auprès des arbitres, je m'engage à payer au club le montant de l'amende A VALIDER PAR TOI

Fair-play et protocole : Je salue les dirigeants, les bénévoles, les parents et supporters et lors du protocole d'avant-match, l'arbitre, les adversaires au début et à la fin des rencontres.

Cohésion : Je n'oublie pas de boire le verre de l'amitié après chaque fin des rencontres quelque soit le résultat pour préserver la cohésion du groupe et l'esprit d'équipe.

Sanctions disciplinaires : En cas de mauvaise conduite, de propos incorrects, je pourrais être sanctionné sous différentes formes : exclusion de la séance ou du match, non convocation aux matchs suivants, convocation devant la commission de discipline avec possibilité de suspension ou d'exclusion définitive de l'association. La commission est composée d'un président, de l'entraîneur de l'équipe concernée, du capitaine de l'équipe concernée et de deux membres du comité. **TU PEUX APPORTER DES MODIFICATIONS SI-NECESSAIRE.**

Manifestations du club : Je m'implique dans la vie du club en participant aux manifestations de l'ASCCL (Goûter de Noël, portes ouvertes, tournoi, soirées, loto, brocante....). Pour ce faire, je m'inscris au minimum à une action dans le formulaire « **fiche individuelle joueur** ». Si je suis mineur, les parents assureront ce rôle. **A REALISER AVEC TON ACCORD**

Entraînements et matchs : La présence aux entraînements les jours et les horaires fixés par l'éducateur est obligatoire sauf pour raison valable. En cas d'absence, les parents ou joueurs doivent prévenir au moins 1 heure avant le début de la séance. Les parents doivent s'assurer de la présence de l'éducateur responsable ou de son remplaçant. La présence des joueurs convoqués est obligatoire. En cas d'indisponibilité les parents doivent prévenir obligatoirement l'éducateur (sous peine que le joueur ne joue pas le ou les matchs suivants, sauf cas de force majeure). Si des modifications devaient intervenir : matchs annulés, éducateur malade, le club ou tout responsable vous informerait par divers moyens : téléphone, mails, etc.

Important : tout parent de joueurs laissant son enfant seul sur le parking du club sans se présenter pour les jours d'entraînement ou de matchs sans prévenir les responsables pourraient faire interdire le joueur de sa participation à un ou plusieurs matchs.

Horaires : Tous les horaires annoncés sont ceux du début d'activité. Les joueurs doivent être en tenue sur le terrain à l'heure indiquée.

Absences répétées : Si un joueur, quelle que soit sa catégorie, devait répéter son absence aux entraînements ou ne pas se présenter à une convocation sauf cas de force majeure, l'éducateur ou la commission de discipline se réserve le droit de prendre les dispositions nécessaires.

Responsabilité de l'éducateur : L'éducateur ou les éducateurs de chaque catégorie sont les seuls responsables à l'entraînement et sont les seuls à pouvoir intervenir dans la composition d'équipe et des remplacements.

Equipes et Dirigeants : Les accompagnateurs d'équipes et dirigeants doivent être connus du club et des parents et reconnus par le bureau du club (délivrance de la licence dirigeant). Ils ont pour but et mission d'accueillir les autres équipes, de remplir la feuille de match, veiller au respect et au rangement du matériel, à l'état des locaux, aux arrivées comme aux départs. Ils doivent avertir systématiquement toutes difficultés rencontrées aux entraînements comme aux matchs au responsable de l'école de football de l'ASCCL ainsi qu'au président du club.

Le Président Matthieu BILLOIR